



Les territoires ont la parole !

AUVERGNE RHONE ALPES

Compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2019

## 1 Participants

La liste des participants est disponible sur le site [dastri.fr](http://dastri.fr) : rubrique Les Territoires ont la Parole.

## 2 Présentation

**Depuis 2017 et le début de son deuxième agrément, DASTRI a institutionnalisé un rendez-vous annuel avec les parties prenantes au plus près des territoires. Dans chaque région de Métropole et d'Outre-Mer, une réunion annuelle est organisée (par téléphone ou en présentiel).**

**Objectifs :**

- **Faire le point sur le fonctionnement de la filière au niveau national et local**
- **Suivre les actions identifiées l'année précédente**
- **Actualiser le plan d'actions**

*Mr Maissonny, Directeur délégué à la prévention et à la protection de la santé de l'ARS prend note du comité restreint de la réunion de ce jour et souhaite que la filière des DASRI puisse susciter plus d'engagement l'année prochaine.*

### 2.1 Rappel du fonctionnement de la filière

DASTRI rappelle l'enjeu de la filière en soulignant les risques encourus par les opérateurs de tri exposés aux Accidents d'Exposition au Sang (AES) lorsque les DASRI perforants se retrouvent sur les tapis de tri.

A la suite, DASTRI rappelle les objectifs fixés pour ce 2<sup>ème</sup> agrément, en particulier l'objectif de taux de collecte national de 80% et l'élargissement du périmètre aux utilisateurs d'autotests de diagnostic pour maladies infectieuses transmissibles.

Le fonctionnement du dispositif est détaillé étape par étape. La gratuité de l'ensemble de cette chaîne pour les bénéficiaires est rappelée.

Le gisement de référence 2019 est de **96 tonnes nettes** (soit 11 % du gisement national), avec une augmentation nationale de 11% par rapport à 2018.

## Réseau de collecte au 1<sup>er</sup> novembre 2019 :

- À ce jour, le réseau de collecte est de **2 050 points de collecte** (PDC), en majorité des pharmacies (90 % du réseau PDC). A noter, les pharmacies inscrites représentent **81 % du réseau officiel**.

*L'ARS 74 se demande si le périmètre DASTRI intègre les DASRI perforants utilisés sur des animaux de compagnie. DASTRI répond que les vétérinaires ont mis en place un dispositif spécifique et que les DASRI générés sont hors périmètre de la filière*

*L'ARS 74 s'interroge sur le nombre d'accidents d'exposition au sang (AES). DASTRI informe que les signalements sont effectués en centres de tri mais ne sont que très rarement remontés auprès des ARS. DASTRI indique également qu'une enquête sécurité va être lancée fin novembre auprès des centres de tri dans le cadre du GT Sécurité mis en place depuis 2016 dont l'objectif est de diminuer les AES dans les centres de tri en établissant des règles de bonnes pratiques à suivre dans les centres de tri et en communiquant spécifiquement sur les risques aux personnes concernées (patients en auto-traitement et professionnels de la santé susceptibles de générer des DASRI perforants)*

## 2.2 Résultats 2019 (National et focus Auvergne Rhône Alpes)

### 2.2.1 Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte

Les résultats de distribution des boîtes à aiguilles et de collecte sont présentés au niveau national (écart entre régions) et détaillés en Auvergne Rhône Alpes.

#### **Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte en Auvergne Rhône Alpes :**

- Le taux de distribution régional des boîtes est de **86 %** en 2018 ; la région reste au-dessus de la moyenne nationale (83%). Point d'alerte sur la Drôme qui commande 110 % du besoin estimé.
- Le taux de collecte régional est de **77 %** (moyenne nationale : 83%). Au 31/10/2019, les taux connaissent une hausse très importante : **+ 8 %**. Ces chiffres sont étonnants, car le taux de commande de boîtes ne suit pas le taux de collecte.

*Le laboratoire Aguettant s'interroge sur le mode de calcul de ces statistiques. DASTRI informe que la règle du calcul du taux de collecte est décrite dans son cahier des charges d'agrément. Plus précisément, ses 62 adhérents, fabricants de médicaments et de dispositifs médicaux, déclarent chaque année les quantités qu'ils mettent sur le marché. DASTRI répartit ces données par territoire selon le nombre d'habitants et le taux de prévalence du diabète, lui permettant d'avoir un gisement par territoire. L'ensemble des collectes étant tracées et les contenants pesés, DASTRI peut alors établir le taux de collecte.*

### 2.2.2 Actions de communication et d'information

Les différentes actions de communication sont présentées au niveau national :

- Une parution dans Le Quotidien Médecin et Pharmacien le 6 décembre
- Présence continue sur Facebook et Twitter
- Campagne de sensibilisation sur les territoires de vigilance en partenariat avec 34 collectivités locales, à étendre à l'ensemble des territoires en 2020

- Baromètres patients et pharmaciens

*L'AFD 69 indique que malgré les actions de communication réalisées en Corse, les résultats de collecte ne suivent pas. DASTRI indique que la Corse est un territoire difficile et que les 48 % présentés ce jour attestent d'un progrès significatif : en 2016, le taux de collecte en Corse était de 16 %.*

*Le CROM souligne que la prescription des boîtes par les médecins est une action intéressante et souhaite que DASTRI joue un rôle dans l'automatisation de la référence « Boîte à aiguilles DASTRI » sur les ordonnances. DASTRI indique que cette action est en cours en se rapprochant directement des prescripteurs de logiciels.*

*Le CROP se demande si une enquête de satisfaction auprès des pharmaciens est menée. DASTRI indique qu'il est possible d'intégrer une note de satisfaction lors de la commande des boîtes à aiguilles.*

### 2.2.3 Activités hors agrément

Par ailleurs, DASTRI intervient également sur des sujets en marge de son agrément.

**Collecte des pompes patch OMNIPOD® (produits complexes combinant DASRI perforant, carte électronique et piles) :**

- **DASTRI rappelle que certains dispositifs médicaux (DM) innovants ne peuvent suivre les filières d'élimination existantes.** Ces DM sont dits « complexes » du fait de la présence de piles, d'une carte électronique et d'un DASRI, non aisément séparables. En particulier, les pompes patch à insuline OMNIPOD® ne peuvent suivre la filière de traitement des DASRI « classiques » ni des DEEE. L'éco-organisme a obtenu une dérogation pour la collecte ces pompes et leur démantèlement sécurisé en Suisse (valable pour la métropole). Les différents composants des pompes sont alors séparés mécaniquement afin qu'ils puissent suivre les filières de traitement qui leur sont propres.
- **DASTRI rappelle que quatre campagnes de déstockage de ces pompes ont déjà eu lieu depuis début 2018 ;** ces collectes ont permis de traiter plus d'1 million de pompes et le recyclage de plus de 3 millions de piles.
- **Une nouvelle campagne de déstockage est en cours,** depuis le 2 septembre, et se déroulera jusqu'à fin novembre (collecte en pharmacies prévue début décembre).
- **Concernant la mise en place d'une solution pérenne,** le HCSP doit rendre un avis sur le circuit de collecte (avis encore non publié à ce jour) et des évolutions réglementaires sont attendues dans le cadre de la loi « Économie circulaire ». Ainsi, une solution devrait pouvoir être trouvée d'ici mi-2020 / au plus tard courant 2021. Si besoin les opérations de déstockage seront renouvelées pour ne pas laisser les patients sans solution.

*L'AFD 69 se questionne sur la fin de vie de l'applicateur du capteur freestyle. DASTRI répond que la boîte de 1,5 L a été intégrée afin de récupérer l'applicateur des capteurs de glycémie de continu (les autres boîtes ont un couvercle trop petit). Le bouchon en plastique est à déposer avec les ordures ménagères. Seul le capteur, de forme ronde, qui associe piles et carte électronique, est en cours de caractérisation déchet : les patients doivent le conserver à leur domicile. L'AFD 69 va diffuser l'information auprès de ses adhérents.*

*L'AFD 69 se questionne sur l'écart entre le nombre de PODS et le nombre de piles traitées. DASTRI indique que 3 piles sont intégrées dans chaque pompe.*

## Collecte des déchets issus de la vaccination en pharmacie :

- **Dans le cadre de la convention DASTRI-PHARMACIES**, DASTRI prend en charge les DASRI issus de la vaccination pour la période 2019-2020

*Le CROP annonce que 2 millions de vaccinations ont été réalisées en pharmacie et souhaite trouver une solution pérenne pour la collecte des vaccins effectués en pharmacie. DASTRI répond que ce sujet est prioritaire et que l'éco-organisme cherche à réunir les différentes parties prenantes de la filière avec les pouvoirs publics.*

### 2.3 Plan d'action 2018 – 2019

À la suite des réunions qui ont eu lieu en 2017 et 2018 un certain nombre d'actions ont été identifiées pour chacun des territoires, en concertation avec les différentes parties prenantes. Ces actions ont pour objectif d'apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents territoires (ex. amélioration des résultats de collecte, amélioration du tri par les patients et meilleure sécurité pour les agents de tri, etc.).

Au niveau national, ce sont 228 actions qui ont été identifiées.

#### **En Auvergne Rhône Alpes, sur les 12 actions retenues, 4 ont été réalisées :**

- **Mettre à jour et distribuer un nouveau modèle de vitrophanie officine, plus identifiable :** retours terrains positifs sur la nouvelle vitrophanie. Possibilité de renouveler les vitrophanies (OPCT)
- **Etudier la possibilité de la mention DASTRI sur les boîtes de médicaments :** Très forte complexité (autorisation mise en marché/ANSM) pour une mise en place nationale
- **Solliciter DASTRI pour des formations sur mesure selon le corps de métier (infirmiers, pharmaciens...) :** Formation Facultés de pharmacie : Clermont-Ferrand (08/11/18), Grenoble (24/09/19)
- **Sensibiliser les officines pour les secteurs où sont encore signalés des contenants non conformes (bouteilles plastiques) en point de collecte :** 228 officines sensibilisées

## 3 Perspectives 2019 - 2020

### 3.1 Actions régionales en cours

Tâches	Echéance	Commentaires
Identifier des ambassadeurs potentiellement intéressés pour relayer des informations fiables sur le fonctionnement de la filière	2020	L'AFD69 est intéressée, à recontacter
Mettre à disposition les articles types aux collectivités pour qu'elles relaient l'information sur leurs supports de communication.	T1 2020	<a href="https://www.dastri.fr/mediatheque/">https://www.dastri.fr/mediatheque/</a>
Se rapprocher des associations de patients autres que celles concernant le diabète ; sclérose en plaques, .... Afin de sensibiliser les patients	T2 2020	Rencontres à organiser

Afficher dans les maisons de santé pluridisciplinaire et les cabinets de médecins libéraux des affiches spécifiques DASTRI à destination des patients -> contacter l'URPS et l'Ordre pour contacts de cabinets de médecins libéraux	T2 2020	<b>Affiche disponible, diffusion à organiser</b>
Rappeler la possibilité de donner des supports de communication (ex : mémo PAT) lors de la délivrance des boîtes	Fin 2019	<b>Action Nationale : les OPCT disposeront de supports de COM distribués à la demande et/ou via site web de commande de BAA</b>
Communiquer via le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins	T4 2019	<b>Action Nationale : Préparation d'articles types adaptés à la profession</b>
Communiquer en collaboration avec les laboratoires par l'intermédiaire des articles dédiés à certaines pathologies	T4 2019	
Elargir la campagne de communication sécurité et risque DASRI (communication grand public) à l'ensemble de la Région pour les collectivités volontaires	T4 2019	<b>Lancement prévu T4 2019</b>

### 3.2 Nouvelles actions identifiées lors de la réunion

Les échanges entre l'ensemble des participants et DASTRI ont permis d'identifier de nouvelles actions :

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Contacteur le président de l'AFD69 pour identification d'un ambassadeur + récupération de contacts (autres asso patients) auprès de France asso santé (antenne régionale) + rappel des consignes de tri des complexes	DASTRI	AFD69	T4 2019
Organiser la diffusion de vidéos DASTRI dans les pharmacies, maisons de santé et libéraux ... (les vidéos sont disponibles et téléchargeables sur <a href="http://www.dastri.fr">www.dastri.fr</a> )	DASTRI	CROP	T3 2020
Lors de la commande de BAA, intégrer une enquête de satisfaction rapide pour les pharmaciens (sous forme de note/10)	DASTRI	CROP	T4 2020
Organiser le TOLP 6 mois à l'avance en webconférence afin que chaque délégation départementale puisse réserver une salle et inviter les acteurs des départements. Mutualiser les sites (une à Clermont et l'autre à Lyon ?) pour notamment mobiliser le Cantal et la Haute Loire.	DASTRI	ARS ARA	T1 2020

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et proposer de nouvelles actions.

**DASTRI vous remercie pour votre engagement au service des patients et pour la sécurité de tous.**